

COP 21 En fin d'année, va s'ouvrir un vaste débat sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement. Les plastiques et les bioplastiques auront leur place dans les discussions.

Une opportunité à saisir

Du 30 novembre au 11 décembre, se tient à Paris la vingt et unième conférence des parties des Nations unies sur le climat (COP21), un sommet primordial pour dresser un bilan environnemental et pour donner des perspectives. Des expositions, des débats et des actions vont ponctuer les douze jours de l'événement. Ils évoqueront notamment les outils à mettre en place pour réduire l'empreinte carbone des industries. Le plastique, souvent pointé du doigt pour son impact environnemental, aura une place à part entière parmi les discussions, notamment pour réduire la pollution des milieux marins.

Les sacs dans le viseur

Pour Christophe Doukhy-de Boissoudy, directeur de Novamont France, président de l'Association française pour le développement des bioplastiques, la COP21 est l'occasion rêvée de donner un coup de projecteur sur le secteur. « Le sujet sera abordé, c'est en tout cas la volonté de nombreux organisateurs et de nombreux acteurs de ce rendez-vous », confirme-t-il. Pour lui, l'horizon des bioplastiques est dégagé, à plus ou moins long terme : « Avec la loi de transition énergétique, il sera obligatoire, d'ici à 2025, de trier ses déchets et de faire une collecte séparative et indépendante. Partout où il y a collecte et valorisation des biodéchets, c'est un coup d'accélérateur au développement des bioplastiques. »

Les sacs de course en polyéthylène (PE) sont dans le collimateur de l'Union européenne, qui invite ses États membres à trouver des solutions pour en réduire le nombre. Principaux concernés : les sacs à usage unique non biodégradables, les plus susceptibles de se retrouver dans la nature. La France va plus loin, dans le cadre de la loi de transition énergétique : elle cherche à limiter au maximum la présence de ces produits en PE d'ici à 2016. Même chose pour les couverts en plastique non compostable (les



DR

« La COP21 est l'occasion rêvée de donner un coup de projecteur sur le secteur »

gobelets, les verres et les assiettes) utilisés pour les pique-niques, qui disparaîtront d'ici à 2020.

Répondre à des enjeux nouveaux

« Le moment est venu de s'intéresser aux bioplastiques dont le marché, encore embryonnaire, est appelé à se développer », estime Stéphane Bruzaud, professeur au Laboratoire d'ingénierie des matériaux de Bretagne (Limat B), dans son article *Des déchets, des bactéries et des bioplastiques*, publié en mai dans la revue *La Recherche*. Le chercheur de l'université de Bretagne-Sud mène, depuis des années, des travaux de recherche sur la production d'un polyhydroxyalcanoates (PHA) d'origine bactérienne rapidement biodégradable, notamment en mer.

Les bioplastiques sont les candidats idéaux pour remplacer les produits de pique-nique ou de restauration rapide, ainsi que les sacs de caisse, estime Christophe Doukhy-de Boissoudy. Néanmoins, ils n'ont pas vocation à remplacer un jour les plastiques traditionnels. « Les bioplastiques compostables n'ont d'intérêt que s'ils s'inscrivent dans une

logique environnementale réelle », tempère ainsi l'industriel français.

Une filière à créer

Pour favoriser le développement des polymères biodégradable, la mise en place d'une filière de compostage industrielle devient impérative. Une nouvelle collecte des déchets devra aussi être mise en place. Luc Avéroux, chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), enseignant à l'université de Strasbourg (Bas-Rhin), reconnaît la difficulté de ce moyen de biodégradation : « La séparation des matériaux biodégradables de ceux qui ne le sont pas pose problème. Cela demande une éducation. » Selon lui, la tendance actuelle va « plutôt sur des matériaux biosourcés non biodégradables, donc durables ».

Mais, à l'heure actuelle, les industriels de la plasturgie préfèrent favoriser le recyclage, qui, selon la Fédération de la plasturgie et des composites, a davantage d'avenir que les bioplastiques. « C'est la première alternative, estime Simon Philibert, directeur des affaires économiques et de la compétitivité au sein de l'organisme professionnel. Il y a plus de maturité technologique à recycler des plastiques traditionnels. À l'heure actuelle, le bilan carbone des bioplastiques est plus élevé que celui des plastiques pétroliers, ces derniers étant aussi plus faciles à recycler. » ■

Romain Lambic